

## Organisation scolaire 2016-2017 : Création d'une école alternative et augmentation de clientèle

Amos, 6 avril 2016 --- Les prévisions 2016-2017 du 9 mars dernier indiquent une augmentation de clientèle. Au total l'organisation scolaire primaire (comprenant la maternelle) comptera deux classes de plus comparativement à cette année. Pour les clientèles du secondaire et des classes adaptées des écoles Sainte-Thérèse et Saint-Viateur, l'organisation demeure la même avec la préoccupation d'optimisation des structures afin de répondre aux besoins des élèves. De plus, la Commission scolaire Harricana (CSH) annonce l'ouverture de l'école alternative Harricana. Elle confirme également qu'il n'y aura pas d'enseignement de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année à l'école des Coteaux de La Morandière en 2016-2017.

### L'école alternative Harricana ouvre ses portes

Pour sa première année de fonctionnement, l'école alternative Harricana accueillera 47 élèves de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année. Plus spécifiquement, une classe de maternelle composée d'un groupe de 15 élèves et deux classes à niveau multiple, soit du premier cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année) et deuxième cycle (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année) du primaire avec 16 élèves. Notons que l'école alternative se situera dans l'actuelle école Youville. Les élèves de cette école seront relocalisés à l'école Christ-Roi.

### Les effets de la variation de la clientèle

Les ouvertures et fermetures de groupe sont nombreuses cette année. Au primaire, 7 ouvertures de classe sont prévues ainsi que la fermeture de 4, et cela autant en milieu urbain que rural. À la maternelle, les ouvertures et fermetures de classe n'affectent pas l'accès à ce service dans tous les établissements. Soulignons cependant que la fermeture de la maternelle de l'école des Coteaux a été maintenue pour une 2<sup>e</sup> année en raison du nombre insuffisant d'inscriptions. La diminution de clientèle au secondaire se poursuit.

### Fin des triples niveaux à l'école des Coteaux

Notons que pour faire suite à la consultation tenue le 29 mars dernier, le conseil des commissaires a adopté hier la modification de l'ordre d'enseignement de dispense des classes de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. L'an prochain, 20 élèves fréquenteront donc l'école des Coteaux. Celle-ci accueillera toujours 2 groupes d'élèves, lesquels ne seront pas triple niveau, mais double niveau, soit l'un de 2<sup>e</sup> cycle du primaire (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année) et l'autre de 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année). Les élèves de maternelle ainsi que du 1<sup>er</sup> cycle du primaire de ce secteur iront à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Barraute.

- 30 -

Renseignements

Johanne Godbout, secrétaire générale

(819) 732-6561 poste 2268